



Experts-comptables. Après la Bretagne, c'est au tour de la Bourgogne-Franche-Comté de lancer une vaste opération citoyenne "créer, accompagner la jeune entreprise", dès le 1^{er} mars. L'Ordre régional des Experts-comptables a réuni jeudi à Chalon les experts-comptables du département pour leur présenter le projet consistant à offrir aux créateurs ou repreneurs d'entreprise 12 heures de conseils et suivi pour une meilleure pérennité de leur entreprise. Photo R. Giroudon (CLP)